

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313  
Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10-8300 - Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40, CCP 12-2715 - ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50  
3 mois Fr 13.-, 6 mois Fr 25.-, 1 an Fr. 50.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan - Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### PROBLÈMES DE NOTRE TEMPS

## L'OUVRIER DE 50 ANS

Depuis près d'un quart de siècle, cet ouvrier qui nous dit son problème travaille dans l'horlogerie. Plus précisément dans la fabrication des boîtes de montre. Il a acquis depuis bien longtemps le « coup d'œil » et le « coup de main » qui distinguent le bon ouvrier du simple robot à produire. Il regrette certes un peu la routine de son travail, que seuls venaient interrompre parfois, pour un temps, les problèmes nouveaux que posait l'apparition de modèles inédits à exécuter. Mais la routine offre aussi un certain confort cérébral auquel il est difficile de ne pas s'abandonner, surtout lorsqu'elle est favorisée, même exigée par les impératifs de la production.

Il pratiquait donc son métier, comme des milliers de ses semblables, avec conscience mais aussi avec quelque désenchantement. Un quart de siècle. Pendant ce temps, il en a vu, des évolutions, dans les matériaux, dans les machines, dans les formes des boîtes de montre... Pourtant, de son tabouret, rouage solide et bien rodé, mais rouage seulement, il n'a pas vu, pas pu voir cette autre évolution, beaucoup plus fondamentale, des méthodes commerciales. Il y avait eu, certes, l'introduction du travail à la prime, la multiplication des agents de méthode, chronométrateurs, et autres « cadres » qui évoluaient dans l'usine. Il y avait eu, certes, des directives nouvelles à appliquer, des normes inédites à respecter. Le temps qui s'écoulait en heures, jadis, se comptait maintenant en minutes et en secondes. Mais il s'était bien adapté. Et d'ailleurs il le fallait bien!

Et voici qu'aux approches de la cinquantaine ses employeurs, satisfaits de ses services, le jugeant fort qualifié, lui offrent le poste de chef d'atelier. Notre homme hésite: c'est là une responsabilité toute nouvelle, inconnue. Mais c'est là aussi la promesse d'une amélioration bienvenue du salaire, et surtout une chance, enfin, de « monter en grade ». Il accepte donc.

Alors, c'est la désillusion: le voilà confronté à des références, des minutages, des fiches. Pour chaque ouvrier, une fiche. Pour chaque série, une référence, pour chaque modèle, un tarif. Et il y a une quinzaine d'ouvriers, des centaines de modèles, des centaines de tarifs différents selon le travail précis que chaque ouvrier doit effectuer sur tel modèle de telle série. Il faut distribuer le travail, repérer les tarifs, porter les indications sur les fiches, timbrer celles-ci au début du travail, les timbrer en fin de travail. En une journée, les séries changent, s'interfèrent, on en interrompt à gauche et à droite une en cours d'exécution pour en entreprendre de plus urgentes, avant de reprendre celles qu'on a interrompues... Et en plus, bien entendu, il faut que le « chef » exécute, lui aussi, son travail d'ouvrier!

Pour ce quinquagénaire, pourtant habile, consciencieux, intelligent — toutes qualités qui ont justement décidé de sa promotion — le travail devient donc, d'obligation plus ou moins terne, un cauchemar. Rien, et surtout pas sa parfaite connaissance de sa partie, ne l'a préparé à cette brusque irruption

dans un monde de chiffres, de codes, de calculation, de fichage. Trop longtemps sa mémoire a été mise en repos, et maintenant, l'âge aidant, elle n'est plus à même de lui offrir un indispensable secours. Trop longtemps il fut l'exécutant, aux mains habiles pour pouvoir maintenant, de but en blanc, se faire l'ordinateur. Il se sent dépassé. Plus: diminué. Il a fort envie de renoncer au cadeau empoisonné que représente maintenant, pour lui, sa promotion. S'il le fait, s'il redevient l'ouvrier qu'il était, ce sera avec soulagement, certes, mais aussi avec la rage au cœur de sentir qu'il doit abandonner l'espoir de toute autre promotion. Je suis donc vieux? Je suis donc fini?, se demande-t-il. A 50 ans?

Ce n'est qu'un cas, que le hasard nous a fait connaître. Mais combien en existe-t-il de semblables ou de voisins?

On parle certes beaucoup de recyclage. Mais on n'applique de loin pas encore universellement ce nouveau principe que l'économie actuelle a imposé au monde du travail. Ceux des travailleurs qui bénéficient de cours de recyclage sont encore peu nombreux et, de toute façon, cette préparation à des tâches nouvelles doit se faire sur des sujets plus jeunes que celui de notre histoire, si l'on veut les préserver d'une semblable mésaventure.

En attendant, on a un peu l'impression, déprimante et révoltante, d'une « génération sacrifiée », celle des travailleurs de plus de 45 ans.

M.-H. K.

### Football: Les Roumains sont là!



Mercredi soir se déroulera le match retour entre les équipes de football roumaine et suisse. Après la défaite suisse à Bucarest, nos joueurs tâcheront de prouver leur rôle de favori. Notre photo: l'équipe roumaine sur le balcon d'un hôtel de Lausanne, lundi soir.

## Nous manquons de travailleurs sociaux

Le Conseil fédéral accepte de porter de 25 à 30% des dépenses annuelles pour la rémunération du personnel enseignant et du directeur la subvention fédérale aux écoles suisses de service social.

C'est depuis 1952 que la Confédération accorde, en vertu d'un arrêté spécial, une aide à ces établissements qui, actuellement, sont au nombre de neuf, dont deux en Suisse romande (Genève et Lausanne). Pour l'année scolaire 1966-1967, les subventions de pouvoirs publics ont atteint 1,8 million de francs.

La situation financière de ces écoles reste néanmoins très précaire, et un effort accru s'impose car — relève le message du gouvernement — la pénurie de travailleurs sociaux formés est

telle que pour de nombreux postes on ne trouve déjà plus de personnel qualifié. En 1967, 1600 travailleurs sociaux exerçaient leur profession en Suisse, dont 1200 environ dans les six cantons comprenant les plus grandes agglomérations.

Au terme d'études d'une durée de trois ans, les écoles suisses de service social attribuent un diplôme qui atteste de la préparation des élèves en vue d'une activité qui pourra être très variée: aide aux nécessiteux, aux invalides, aux jeunes, à toute personne souffrant de détresse morale, aux individus menacés de toxicomanie ou enclins à la boisson, travail social dans les entreprises, les homes, tutelle, etc.

Les propositions du Conseil fédéral sont maintenant transmises aux Chambres pour décision.

## DE COURAGEUX SAUVETEURS RÉCOMPENSÉS

La Commission administrative de la fondation Carnegie pour les sauveteurs vient de tenir à Hérissau sa 103<sup>e</sup> séance, présidée par M. Tschudi, conseiller fédéral. Elle a examiné vingt-trois cas de sauvetage, accomplis par trente sauveteurs. Vingt-six d'entre eux ont été récompensés. Quatre n'ont pas pu être récompensés, parce qu'ils ne remplissaient pas les conditions requises. En effet, selon l'acte de fondation, des récompenses et des secours ne sont alloués qu'aux personnes qui, sur territoire suisse, ont exposé courageusement leur vie pour sauver celle de leurs semblables. Ont obtenu une distinction pour un acte de sauvetage accompli par elles au péril de leur vie: MM. Georges Chevalier, 1897, Croy; Olivier Ekmann, 1947, Neuchâtel; Marcel Philipona, 1938, Liebstorf; Daniel Riedo, 1949, Ueberstorf.

## Cela s'est passé dans notre pays

### Zurich: Grave erreur

Une cliente d'âge moyen se présentait, lundi, vers 17 h. 10, dans une pharmacie de Zurich-Wipkingen, demandant de l'eau boricuée (3%). On lui remit alors, par erreur, une bouteille contenant un liquide particulièrement nocif. La police a sillonné tout le quartier de Wipkingen à bord de voitures munies de haut-parleurs afin de prévenir l'intéressée, mais personne ne s'était annoncé jusqu'à 21 h. 30.

LE MJSR, Mouvement de la jeunesse suisse romande, a tenu son assemblée générale à La Chaux-de-Fonds. Les rapports des sections ont fait ressortir la vitalité de cette œuvre qui a dépensé en 1968, 285 000 fr. pour accueillir 850 enfants de condition modeste dans ses colonies de vacances.

PROFITANT DE LA PROMENADE dominicale des propriétaires, un individu s'est introduit dans une maison de Bâle et y a dérobé des bijoux d'un montant de 50 000 fr., ainsi que de l'argent et des métaux précieux pour une valeur de 6000 fr.

DEUX SOURDS SIÈGENT pour la première fois dans un comité directeur: celui, naturellement, de l'Union suisse pour l'aide aux sourds et muets.

ZURICH PRÉSENTE SA CANDIDATURE à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver.

FOUDROYÉ PAR UN COURANT DE 13 500 VOLTS, un agent de la Compagnie Vaudoise d'Electricité, M. Gérard Maendly, 49 ans, de Pomy, qui changeait un fusible dans le transformateur d'Yvonand, est mort hier vers midi.

UN GARÇON DE NEUF ANS A ÉTÉ TUÉ hier à Censingen (SO) par une voiture dont la conductrice a effectué une manœuvre peu orthodoxe. La petite victime est de nationalité turque.

DÉSÉQUILIBRÉ, UN BATEAU poussé sur l'Aar près de Bellach, et transportant un réservoir de 1000 litres de pétrole, a été délesté de sa cargaison. Un ouvrier qui se trouvait à bord a également été précipité à l'eau et s'est noyé.

ON N'A TOUJOURS PAS RETROUVÉ le suspect N° 1 recherché dans l'affaire de l'explosion de Longeau.

RÉCLUSION À VIE: Tel a été le réquisitoire prononcé hier par le procureur dans le procès Angst. De son côté, la défense a plaidé le repentir et le grand âge du meurtrier.

CONTRAIREMENT À CE QUI AURAIT ÉTÉ ANNONCÉ, M<sup>me</sup> Perle Bugnion-Secrétan, de Crans-près-Céligny (GE) n'a pas été élue au Comité directeur de l'Alliance des sociétés féminines. Seules M<sup>mes</sup> R. Gaillard, présidente de l'Alliance, et D.-S. Freimuller-Reust représentent donc la Romandie.

### Jo Siffert va fort...



Comme nous l'avons annoncé hier, le Suisse Jo Siffert a remporté avec l'Anglais Brian Redman la course sur 1000 km. de Spa-Francorchamps (Belgique) qui est la sixième manche du championnat mondial des constructeurs. Ce tandem enregistrait sa troisième victoire de la saison en arrivant avant Rodriguez-Piper et Elfjord-Ahrens. Notre photo: Siffert (à droite) et Redman après leur victoire.

### Trop ingénieux Lausannois...

La perspicacité du gardien du Musée des beaux-arts de Soleure a permis l'arrestation, samedi matin, d'un habitant de Lausanne, qui avait tenté de voler deux œuvres appartenant à cet établissement. L'homme avait mis au point un système ingénieux, qui lui permit de dérober des gravures ou des peintures déposées dans d'autres musées de Suisse.

Arrivé à Soleure samedi matin, l'homme « se grossit » de façon artificielle, en s'entourant le buste de linges de bain. Il portait un foulard autour du cou, et y avait accroché des pinces à pantalon, pour y suspendre le produit de ses vols. C'est ainsi « équipé » qu'il gagna le musée, où l'aspect inhabituel de sa corpulence intrigua le gardien. Celui-ci voulut se livrer à un contrôle de cet étrange visiteur, qui prit aussitôt la fuite, perdant les deux gravures qu'il avait dérobées et sorties de leurs cadres. Parvenu aux environs de l'église protestante, le voleur fit un faux pas, et tomba. Le gardien n'eut plus qu'à le conduire au poste de police, où l'on a pu établir qu'il avait déjà pratiqué son manège, avec succès, dans d'autres villes. Une enquête est en cours et l'homme est en détention préventive.

TOMBANT D'UN POTEAU électrique sur lequel il travaillait à Vernayaz (VS), un monteur de nationalité espagnole, âgé de 39 ans, a été tué sur le coup.

LA PREMIÈRE PIERRE du premier hôpital de zone vaudois a été posée hier à Payerne. Il s'agissait donc de la première opération pratique du plan cantonal d'hospitalisation. Le futur hôpital de zone, qui desservira les districts de Payerne, de Moudon et d'Avenches comprendra 125 lits et coûtera 20 millions de francs; il sera ouvert en 1972.

### Conseil de l'Europe: Un président suisse

M. Olivier Reverdin (Suisse) a été élu hier après midi président de l'assemblée du Conseil de l'Europe, par acclamations. M. Reverdin, qui était le candidat du groupe libéral, succède à Sir Geoffrey de Freitas (travailliste britannique).

TROIS GRANGES-ÉCURIES ONT ÉTÉ RAVAGÉES par le feu hier à Fully (VS). Le bétail a pu être sauvé de justesse. Les dégâts sont importants et les causes du sinistre restent inconnues pour l'instant.

PLUSIEURS PISTOLETS et leurs munitions ont été dérobés hier matin dans un commerce d'armes de Payerne. Une enquête est en cours.

CINQ MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE sont offerts par la police argovienne à qui permettra d'arrêter l'individu qui a volé, le 28 avril, 220 000 fr. dans les bâtiments administratifs du chemin de fer Wynental-Suhrental.

## GENÈVE

## Le massacre des phoques souvent écorchés vivants, doit cesser

Le Comité d'action pour le sauvetage des phoques a tenu, sous la présidence de M. Garin, président de la Protection des animaux, de Genève, à la Salle des Abeilles, rue de l'Athénée, une assemblée d'information et de protestation contre le cruel abattage des phoques dans le golfe du Saint-Laurent, au Canada. Cette magnifique région, riche en flore et en faune, est devenue chaque année la place de spectacle de tueries sanglantes. Le conférencier, M. Brian Davies, qui a passé plusieurs années dans ces lieux, a été le témoin oculaire de ces traitements inhumains pour satisfaire à l'industrie de la mode. Sous prétexte de procurer des moyens d'existence à la population locale, plusieurs milliers de bébés phoques sont exterminés tous les ans au moyen de gourdins. Il est impensable qu'un grand pays opulent comme le Canada ne puisse pas procurer d'autres sources de revenus à la population régionale. Mais il est plus commode, pour les grandes industries de la fourrure, d'entretenir le goût de sa clientèle pour une mode de luxe. M. Davies, qui s'est mis personnellement en rapport avec les chasseurs de phoques pour discuter de leurs conditions d'existence, a reçu

la réponse unanime que ces travailleurs étaient sans autre disposés à accepter une autre occupation. Le film du conférencier, dans sa simplicité et sa vérité à exposer les images de la destruction systématique des bébés phoques, a réussi à émouvoir les cœurs les plus durs. Ce meurtre collectif avait souvent lieu en présence des mères qui étaient éla-boussées du sang de leurs rejetons. La région est fouillée par des hélicoptères, les chasseurs amenés rapidement au sol et le massacre opéré en toute hâte. Il est douteux que les jeunes phoques soient tués du premier coup. Il nous a été donné de voir des scènes où les «opérateurs» ont dû s'y reprendre à trois fois jusqu'à ce que le corps soit enfin inerte. Presque à chaque fois, la peau est arrachée après le premier coup. Les peaux ensanglantées sont alors attachées à une corde et évacuées immédiatement du champ de bataille sur lequel les mères cherchent leurs petits parmi les blessés et les cadavres.

Grâce à l'attitude courageuse de M. Brian Davies, «l'apôtre des phoques», et à l'appui des organisations de protection de la nature, des réserves de protection des phoques ont pu être constituées dans d'autres ré-

gions. Cependant, au golfe du Saint-Laurent, le massacre continue. Un appel urgent est adressé à tous les hommes de bonne volonté pour que soit boycotté le marché des fourrures de phoques. Ce n'est que de cette façon qu'il pourra être mis fin à ce commerce inhumain.

En Suisse, de nombreuses entreprises de pelletterie et fourrure ont déjà renoncé au commerce des peaux de phoque, alors que notre pays était encore récemment un débouché important pour cette marchandise. Aujourd'hui, grâce aux éclaircissements donnés sur les traitements honteux appliqués à ces animaux nordiques, le marché suisse des peaux de phoques est en nette régression. Le boycott doit nécessairement se poursuivre avec le slogan: «Mode sans fourrures de phoques». **Marcel BISCHOF.**

**LANCY: Service des levées d'ordures ménagères à l'Ascension et à Pentecôte.** — Il n'y aura pas de levée au Grand-Lancy et au Petit-Lancy les jeudi 15 mai et lundi 26 mai.

**Le compte rendu 1968 est à la disposition des habitants.** — Les personnes qui désirent obtenir le compte rendu administratif et financier pour l'exercice 1968 peuvent s'inscrire à la mairie (tél. 43 47 50) d'ici au 16 mai prochain. Celui-ci leur sera transmis en temps opportun.

## L'Association des commis de Genève a cent ans

C'est le 28 août 1869 qu'un groupe de commis, composé en majeure partie de voyageurs de commerce, réuni au local de la Chambre de commerce, nomma une commission chargée de former une caisse de secours mutuels en cas de maladie et de chômage. Le 31 août, l'acte de fondation était signé et ce jour-là, sous le titre de sous-commission, la Commission des cours fut créée.

Les buts initiaux de l'association furent la solidarité, la mutualité et l'instruction.

C'est pour commémorer cet anniversaire que la plus importante association d'employés du canton, comptant plus de 6500 membres, organise cette année une série de manifestations.

Ce fut tout d'abord, vendredi soir, la très intéressante conférence de M. Ch.-F. Ducommun, directeur général des PTT, qui traita de la gestion comparée de la régie publique et de l'entreprise publique. Le 30 mai se tiendra l'assemblée générale annuelle du centenaire, à l'Aula de l'université. Cet automne sera édité un volume de souvenirs intitulé: «Cent Ans de Lutte pour le Progrès social», traitant des questions économiques et sociales avec l'histoire de la société. Les auteurs en seront notamment MM. G. Sassi, président actuel de l'ACG, René Porchet, secrétaire gé-

ral, Alexandre Berenstein, Eugène Suter, Jean Mörli, le professeur Kne-schaurek, M<sup>me</sup> Lise Girardin, maire de Genève, et le conseiller fédéral H.-P. Tschudi. Le volume est en souscription auprès du secrétariat de l'association, rue du Perron 10.

La journée officielle du centenaire aura lieu, elle, le 25 octobre, à l'Hôtel des Bergues.

L'activité de l'association est en pleine expansion. On connaît la valeur des cours commerciaux créés conjointement en 1956 par l'ACG, la Société suisse des employés de commerce et l'Association suisse des employés de banque. Ce fut à l'époque une fusion et une coordination du travail de formation professionnelle des trois associations, qui porte aujourd'hui tous ses fruits et se développe sans cesse. Félicitations pour ce beau travail.

C. A.

**AULA DE L'UNIVERSITÉ.** — Mardi 13 mai, à 20 h. 30, débat sous le patronage du Département de l'Instruction publique en collaboration d'Union Famille-Ecole: «La participation». Orateurs: D<sup>r</sup> Ludwig Räder, professeur de pédagogie, et André Chavanne, conseiller d'Etat.

### CHRONIQUE NEUCHATOISE



CAISSE CANTONALE  
D'ASSURANCE  
POPULAIRE

**ASSEMBLÉES  
GÉNÉRALES  
RÉGLEMENTAIRES  
DES ASSURÉS**

MM. les assurés du district du Locle sont convoqués en assemblée générale

le mardi 20 mai 1969, à 20 h.,  
au **LOCLE, Hôtel judiciaire,**  
salle du Tribunal,

avec l'ordre du jour suivant:

- Communications de la direction sur l'activité de la caisse au cours des années 1965 à 1968.
- Nomination du comité de district pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1969 au 30 juin 1973.
- Propositions à soumettre à l'administration de la caisse en vue de l'amélioration et du développement de l'institution.

L'assemblée générale du district est composée (art. 8 du règlement d'exécution):

- des assurés du district au bénéfice d'une assurance individuelle et porteurs de leurs polices ou de leurs derniers carnets de quittances de primes;
- des représentants des assurances de groupes et des représentants des caisses ou des institutions réassurées.

Toute société, entreprise commerciale ou industrielle, caisse ou institution de retraite ou de prévoyance qui a assuré collectivement ses membres, ouvriers ou employés à la caisse cantonale ou qui est réassurée auprès d'elle a le droit d'être représentée par deux délégués à l'assemblée de son siège.

Les sociétés qui ont des sections dans plusieurs districts du canton peuvent être représentées à chacune de ces assemblées, dans la même limite.

Tout assuré individuel a droit à une seule voix (art. 13 du règlement d'exécution). Il en est de même pour les représentants des assurances de groupes et pour les représentants des caisses ou des institutions réassurées.

La représentation conventionnelle d'un assuré individuel n'est pas admise.

Le directeur  
de la Caisse cantonale  
d'assurance populaire:  
Jean-Paul ROBERT



Ville du Locle

**OUVERTURE de la  
piscine du Communal**

Jeudi 15 mai 1969

Entrées: Cabines Fr. 1.—  
Enfants Fr. —.40 Abonnements enfants Fr. 6.—  
Adultes Fr. —.80 Abonnements adultes Fr. 12.—

Abonnements familles:  
à retirer au secrétariat des Travaux publics, guichet  
N° 21, sur présentation du livret de famille  
père, mère et 1 enfant Fr. 26.—  
+ Fr. 2.— par enfant supplémentaire.

Le public est prié de se conformer non seulement aux ordres des gardiens, mais encore à ceux des membres de la Société de sauvetage porteurs d'un brassard, qui assurent officiellement, en collaboration avec le personnel de la piscine, la surveillance des bassins. **CONSEIL COMMUNAL**

### Offres d'emploi



Ville de La Chaux-de-Fonds

### MISE AU CONCOURS

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de

**MÉDECIN-  
DENTISTE**

à la Clinique dentaire scolaire.

Titre requis: médecin-dentiste.

Traitement: légal selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> septembre 1969 ou date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Marie Boichat, Jardinière 19, 2300 La Chaux-de-Fonds, président de la Commission scolaire, auquel seront adressées les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, jusqu'au 24 mai 1969.

LA COMMISSION SCOLAIRE



VILLE DU LOCLE

### SERVICE DES BALAYURES

Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le

JEUDI 15 MAI 1969  
(Ascension).

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS



MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-IMIER  
Avis

**Service de ramassage  
des ordures  
ménagères**

Les Services techniques de la municipalité de Saint-Imier informent la population qu'en raison des jours fériés de l'Ascension et du lundi de Pentecôte le ramassage des ordures ménagères se fera selon l'horaire suivant:  
**le vendredi 16 mai 1969 dans toute la localité, aux heures habituelles;**  
**le mardi 27 mai 1969 dans les quartiers centre et ouest;**  
**le mercredi 28 mai 1969 dans le quartier est.**



VILLE DE  
LA CHAUX-DE-FONDS

### MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique les projets suivants:  
**AVENUE CHARLES-NAINE 36: TREMPERA S. A. (M. Marc Von Allmen, architecte à Neuchâtel):**  
agrandissement de l'Usine existante, création de 4 ateliers et de 2 bureaux.  
**RUE JARDINIÈRE 158-160: VOUMARD MACHINES CO. S. A. (M. Marc Von Allmen, architecte à Neuchâtel):**  
création, entre les bâtiments existants, d'un atelier, bureaux, salle de conférence et passage souterrain pour piétons, sous la nouvelle construction érigée sur la rue du Centenaire. Les plans peuvent être consultés au Bureau de la Police du feu et des constructions, 2<sup>e</sup> étage, Marché 18, du 13 au 31 mai 1969. Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus. **CONSEIL COMMUNAL**



Mardi 13 mai  
à Coop, Les Ponts-de-Martel

**DÉMONSTRATION  
de la machine à coudre REGINA**

Pratique - Fonctionnelle - Légère - Facile à transporter

Mardi 13 mai  
à la **Mercurie**

Léopold-Robert 41

**La corsetière**  
modèlera votre silhouette «été 69». N'hésitez pas à venir essayer:  
corsets, gaines, soutiens-gorge, combinaisons-soutiens-gorge.

Sur tous nos articles: 6% de timbres Coop!



### LIVRES

d'occasion tous genres  
anciens et modernes  
Achat vente échange  
— Librairie place du  
Marché 161 233 72.



Grand choix  
de fleurs

Gerbes  
Plantes

SERRE 81  
Tél. (039) 2 12 31 **Couronnes**

En cas de décès adressez-vous à

**E. Guntert & Fils**

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit: 2 44 71  
Articles mortuaires - Cercueils  
Transports auto - Prix modérés

FAITES LIRE NOTRE JOURNAL!

## La Chaux-de-Fonds

La solidarité des jeunes  
Une action à soutenir

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande a tenu son assemblée générale samedi. Ses huit sections étaient représentées soit : Colombier, La Chaux-de-Fonds, Delémont, Genève, Lausanne, Le Locle, Neuchâtel et Tessen. Cette action d'aide des jeunes en faveur des enfants a une activité multiple. Le grand travail fourni par ses membres, dans l'organisation de la ligne du sou, de la vente des bougies et de la Journée de la faim, lui permet d'avoir des finances satisfaisantes.

Plus que tout autre, les mouvements de jeunesse doivent veiller à assurer leur continuité, à ne pas laisser l'enthousiasme diminuer. Le réalisme des jeunes leur permet de s'adapter aux circonstances, d'en mesurer les conséquences et d'apporter leur solidarité là où les besoins se font le plus sentir.

Nous souhaitons au MJSR un avenir digne de son passé.

E. F.

**LES CONTEMPORAINS EN BA-LADE.** — Aujourd'hui, nos nouveaux cinquanteans prennent la direction de Barcelone où ils séjourneront deux jours, avant d'en passer cinq à Palma.

Jeudi, ce seront les 55 ans, et leurs aînés de 60 ans, qui prendront le chemin d'Amsterdam.

A tous bon voyage et bien du plaisir.

**RENVERSÉ PAR UNE VOITURE.**

Hier, à 13 h. 20, un automobiliste qui circulait sur la rue Charles-Naine, en direction ouest, a renversé, à la hauteur de l'immeuble portant le N° 3, le petit Laurent Cuenat, âgé de 4 ans, qui traversait la chaussée en courant. La petite victime a été conduite à l'hôpital souffrant d'une commotion et de diverses contusions.

**NOUVEAU BÂTONNIER.** — L'Ordre des avocats neuchâtois, qui a tenu son assemblée générale au Club 44, a désigné M<sup>e</sup> André Haenni, avocat à La Chaux-de-Fonds, pour succéder à M<sup>e</sup> Fred. Uhler, qui terminait son mandat de bâtonnier. M<sup>e</sup> A. Haenni remplira cette fonction durant trois ans.

## Les Quinzaines culturelles

## Le Locle: Conférence sur Sigmund Freud

Pour en parler dans le cadre de la Quinzaine autrichienne, le Comité d'organisation a fait appel à M. Pierre Pichot, professeur de psychologie médicale à la Faculté de médecine de Paris et à l'Institut de psychologie de l'Université de Paris.

Vendredi soir, la salle du musée réunissait un nombre extraordinaire d'auditeurs pour entendre parler du père de la psychanalyse. Certes, le sujet était important, et la personnalité de l'orateur était particulièrement attrayante. Cependant il faut reconnaître que la mission de M. Pichot devait être très délicate. Comment, en effet, traiter avec efficacité de la psychanalyse, discipline scientifique très subtile et largement ramifiées ?

Ala fin de la conférence les initiés de longue date, soit ceux qui le sont par obligations soit ceux qui le sont par intérêt, avaient l'impression d'avoir assisté à une excellente répétition. Pour les autres personnes, hommes et femmes, ce fut certainement une belle introduction à la connaissance de la personnalité de l'illustre médecin viennois ; mais la psychanalyse leur reste à découvrir, et il y faut du temps.

Sigmund Freud est né le 6 mai 1856 à Freiberg, en Moravie, une petite ville de la Tchécoslovaquie actuelle. De sa famille paternelle, il crut savoir qu'elle séjourna longtemps dans les pays rhénans, à Cologne ; qu'à l'occasion d'une persécution contre les Juifs, au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle, elle s'enfuit vers l'Est et que, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, elle revint de Lithuanie, par la Galicie, vers un pays de langue allemande, l'Autriche.

Sigmund Freud était l'aîné d'une famille qui comptait huit enfants, ce qui, dans un foyer qui connut souvent la gêne, dut fortifier chez l'enfant, puis chez le jeune homme, le sens des responsabilités et la tendance à une attitude paternelle. Mais, malgré les complications de ses relations familiales, Freud semble avoir eu une enfance heureuse, du moins tant que ses parents vécurent à Freiberg ; car, à Vienne, les épreuves et les difficultés commencèrent. Ardemment aimé par sa mère, Freud se sentait l'objet

## A travers un samedi au ciel bouché

Samedi, comme beaucoup de Chaux-de-Fonniers, j'étais d'humeur maussade, l'absence de soleil a sur moi une action dépressive, qui ne me convient pas du tout. J'ai donc décidé de trouver un dérivatif ; faute de pouvoir bronzer, pourquoi ne pas tenter de se réchauffer le cœur ?

J'ai donc pris le chemin du Musée des beaux-arts en me disant : « Le peuple autrichien est gai, il aime l'opérette, la danse, la chansonnette, voire le petit vin blanc, pourquoi la peinture des artistes autrichiens ne représenterait-elle pas aussi la joie de vivre ? » Hélas ! je me suis trouvé seul au milieu de ces œuvres, j'ai déambulé d'une salle à l'autre à la recherche de ce que j'étais venu chercher : un peu de joie et de plaisir. J'ai fini par découvrir une aquarelle (N° 1), deux arbres dénudés, sous un ciel où les nauges jouaient au barrage antibeaup temps. Une autre (N° 69) très évocatrice dans sa simplicité. Enfin, encore deux aquarelles et une gouache (N° 36, 37 et 39) aussi fines que gracieuses.

En sculpture, par contre, j'ai admiré « Figuré de Femme » (N° 14),

« Miroir » (N° 6) et le (N° 45).

Sur 110 œuvres exposées, je ne vous affirme pas que j'ai fait le choix qui serait le vôtre, ni qu'il ne se trouve pas autre chose de valable dans cet ensemble marqué par un surréalisme de cauchemar. Tout autant vous dire que j'étais plus sombre à ma sortie de la connaissance de l'Autriche je m'en serais volontiers passé.

Je ne pouvais rester sur cette impression, il me fallait reprendre mon optimisme perdu. J'ai donc changé de secteur du tout au tout, en allant au Centre sportif de la Charrière assister au départ et à l'arrivée de l'étape contre la montre du Tour de Romandie. Là, je me suis trouvé en pleine liesse populaire, c'était vivant, bruyant, on prenait parti, on discutait avec ses voisins. J'ai retrouvé mon sourire, perdu mes complexes, et en rentrant chez moi j'étais certain que le soleil ne nous avait pas abandonnés. Enfin j'ai pensé que si dans deux ans les quinzaines pouvaient être à la fois culturelles et populaires personne ne s'en plaindrait.

E. M.

## Avant le Conseil général

Générosité en faveur  
des vieillards

Le Conseil communal propose au Conseil général d'accepter avec reconnaissance un legs de 100 000 fr. en faveur des vieillards. Il a en effet été informé par le Greffe de Corsier (VD), que M<sup>me</sup> Ginette Bingguely-Lejeune, décédée le 4 avril 1969, avait inséré dans ses dispositions de dernières volontés la clause suivante :

Je donne et lègue la somme de cent mille francs à la ville de La Chaux-de-Fonds (NE), à charge pour elle de créer, d'accord avec mon exécuteur testamentaire, une fondation

qui portera le nom de Fondation Bingguely-Droz-Lejeune. Cette somme de cent mille francs représentera le capital inaliénable de la fondation et le revenu annuel de ce capital servira à améliorer l'ordinaire des vieillards nécessiteux, hommes et femmes des maisons de retraite et asiles de vieillards de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à l'achat de médicaments coûteux que ces mêmes vieillards n'auraient pas les moyens de se procurer sans le secours de la Fondation Bingguely-Droz-Lejeune.

M<sup>me</sup> Ginette Bingguely-Lejeune était la veuve de M. Raoul-Henri Bingguely, né à La Chaux-de-Fonds en 1895, fils lui-même de M. Ali-Paul Bingguely, en son temps directeur de banque en notre ville.

## COMMUNIQUÉ

Service des balayures. — Le public est avisé que le service d'enlèvement des ordures ménagères sera supprimé le jeudi 15 mai 1968 (Ascension).

## CARNET DU JOUR

## Cinéma

RITZ: 20.30, «Pas folles les Mignonnes».  
CORSO: 20.30, «Les Frères Siciliens».  
EDEN: 20.30, «La Brigade du Diable».  
PLAZA: 20.30, «Pour une Poignée de Dollars».  
SCALA: 20.30, «Trois Milliards d'un Coup».

## Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66, (Dés 22.00 le No 11 renseigne.)

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

**M. PAUL ROSSET QUITTE LA PRÉSIDENCE DE LA COUR DE CASSATION.** — Il y a 4 ans, M. Paul Rosset, avait avisé le groupe radical au Grand Conseil, qu'il quitterait la présidence de la Cour de cassation pénale en fin de législature. Le groupe radical a décidé de poser la candidature de M<sup>e</sup> Jacques Cornu, substitut du procureur général pour le remplacer. Et déjà dans les mêmes milieux on parle de M<sup>e</sup> M. Favre, comme candidat à la succession de M<sup>e</sup> J. Cornu, au poste de substitut du procureur général.

Si ces faits se confirment, il faut reconnaître que l'appétit radical n'est pas en régression.

**SAINT-BLAISE: Contre un camion.** — Hier, à 13 h. 40, un automobiliste genevois n'a pas respecté le signal au croisement des routes de Bienne et de Berne à Saint-Blaise. Sa voiture entra alors en collision avec un camion. Le conducteur genevois et son épouse souffrant de commotion et de blessures ont été hospitalisés.

**TRAVERS: Ivresse au volant.** — Un restaurateur de Travers, M. J. R., a été condamné hier par le Tribunal du district à huit jours de prison ferme, 200 fr. d'amende et 131 fr. de frais, pour ivresse au volant.

**LES PONTS: Futures truites.** — Le Service cantonal de la pêche, en collaboration avec la Société des pêcheurs locale, a créé aux Ponts-de-Martel, dans le cours supérieur du Bied, un bassin d'élevage de truitelles. 75 000 alevins y ont été placés.

**NEUCHÂTEL: Assemblée renvoyée.** — L'assemblée générale ordinaire de la Fédération des étudiants neuchâtois, qui devait se prononcer sur la réforme des statuts de la FEN, a dû être renvoyée, le quorum n'étant pas atteint.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

**REUCHENETTE: Court-circuit peu ordinaire.** — Un court-circuit a privé hier Reuchenette de courant pendant une heure : c'est une grue transportée sur un train routier qui avait fauché un poteau électrique ! Le chauffeur du train routier a tranquillement poursuivi sa route... et la police le prie de s'annoncer : il y a pour 700 fr. de dégâts.

**DAUCHER: Fillette renversée.** — Jouant avec des camarades, la petite Pia Tschanz, 5 ans et demi, a brusquement traversé la route, hier, à Daucher, et a été happée par une voiture, malgré les efforts désespérés du conducteur pour l'éviter. La petite imprudente est blessée ; on craint même qu'elle ait subi une fracture du crâne.

**BIENNE: Concert au Parc de la ville.** — Si le temps le permet, la Musique ouvrière donnera concert mercredi 14 mai, à 20 h. 30 au Parc de la ville. Au programme figure la « Cité engloutie » de Frantz Königshofer, morceau choisi pour le concours des musiques ouvrières qui aura lieu à Zurich, les 7 et 8 juin prochain.

**LA NEUVEVILLE: Automobiliste blessée.** — Effrayée par une voiture qui, dépassant un camion, arrivait sur elle, une conductrice de La Neuveville, M<sup>me</sup> A. Zanolari, a perdu la maîtrise de sa voiture hier entre La Neuveville et Chavannes. L'auto traversa la route et s'écrasa sur un chemin en contrebas. La malheureuse automobiliste souffre de graves lésions internes et d'une commotion.

**MALLERAY: Bonne chanson.** — Il est difficile de dénicher dans une production internationale très touffue les interprètes que nous désirons écouter. C'est pourquoi, quelques personnes de la vallée de Tavannes, désireuses de favoriser une activité culturelle dans la région, organisent une soirée consacrée à la chanson. Malleray accueillera, le vendredi 16 mai, à 20 h. 15, à la Salle de spectacles, la chanteuse française Colette Magny.

Colette Magny est un « chanteuse engagée » qui n'a jamais oublié le jazz traditionnel et le blues en particulier. Elle chante l'épopée de notre temps, tout en psalmodiant, en priant, en racontant.

## Grand Conseil bernois: Le problème jurassien

Elaboration d'un projet de statut de minorité renforcé du Jura dans le cadre du canton de Berne, par le Gouvernement bernois assisté de la Commission confédérée de bons offices et sur la base des 17 propositions de la députation jurassienne, du rapport juridique des experts, du rapport de la Commission des 24 et des documents qu'il contient ; création de bases légales permettant l'organisation d'un plébiscite dans le Jura, approbation du statut de minorité du Jura dans le cadre du canton de Berne par le Grand Conseil et publication dudit statut ; plébiscite sur la séparation dans le Jura et, en cas de rejet, de la séparation, soumission du projet de statut de minorité renforcé du Jura dans le cadre du canton de Berne au vote populaire : telles sont les cinq propositions énoncées au Grand Conseil bernois, lundi, par M. G. Morand (lib.-rad., Belprahon) qui développa sa motion relative au problème jurassien.

Dans le texte qu'il avait rendu public au mois de mars, M. Morand demandait que la Commission confédérée de bons offices pour le Jura soit élargie. Lors du développement de sa motion, M. Morand a modifié son texte initial en ne réclamant plus l'élargissement de la Commission de

bons offices. Les raisons de cette décision n'ont pas été précisées par le député. Le Grand Conseil, avant d'entendre le développement de la motion Morand, devait ouvrir un débat concernant la nécessité d'accorder l'urgence à la motion, ainsi que le demandait le député de Belprahon. Au nom de la députation jurassienne, M. Fleury (ccs., Courroux) a demandé, en se fondant sur le vote qui a eu lieu voici 15 jours à Delémont, que cette motion soit reportée en septembre, lorsque le Grand Conseil sera appelé à traiter le rapport de la commission Petitpierre. Les groupes chrétien-social et Jeune-Berne ont également demandé l'ajournement du développement de la motion. Ils ont été soutenus par quelques députés jurassiens. Quant aux groupes socialiste, PAB et radical, ils ont estimé opportun que le développement de la motion intervienne lors de la session actuelle. Cette manière de faire, devaient-ils relever, permettra au gouvernement de mieux préparer sa réponse pour la session de septembre. Les socialistes ont trouvé « ridicule » que la réponse gouvernementale soit reportée à la session de septembre. Au vote, l'urgence a été acceptée par 92 voix contre 37. La réponse gouvernementale interviendra donc en septembre.

## CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

**BLESSÉ IDENTIFIÉ.** — Le cyclomotoriste retrouvé blessé au Mont-Crosin est M. André Bonvallat, né en 1935, de Porrentruy. Il souffre d'une fracture du crâne.

Il semble qu'il ait touché la bordure gauche de la route après avoir été déporté dans un virage.

**TENNIS DE TABLE.** — Les champions du monde de ce sport, les Suédois Johanson et Asler et les champions suisses Grimm et Chaton disputèrent une brillante rencontre, invités par le club Longines. Après des paroles de bienvenue de M. Golay, le spectacle fut ouvert par la finale du club Longines. M. B. Estavayer battit M. Nicolet par 21-17 et 21-15. Une jeune équipe de Porrentruy se fit ensuite applaudir par son jeu qui promet beaucoup. Le clou fut la rencontre Suède-Suisse. Malgré une résistance valeureuse nos représentants durent s'incliner. Asler l'emporta par 21-14 et 21-15 sur Chaton et Johanson sur Grimm par 21-17 et 21-16. En double, les Suédois gagnèrent par 21-16 et 21-15.

Un riche pavillon des prix dû à la largesse de Longines permit de récompenser les joueurs.

## Neuchâtel

**UNE FAUSSE MANŒUVRE: DEUX BLESSÉS.** — Hier, à 7 h. 05, un camion qui circulait sur la rue Pierre-à-Mazel, en suivant un autre qui soudain ralentit. Le conducteur du premier camion surpris par la manœuvre freina, son véhicule fut alors déporté sur la gauche, où il accrocha une voiture conduite par M. J.-C. D. Ce dernier ainsi que sa passagère M<sup>lle</sup> J. B. furent conduits à l'hôpital souffrant de multiples contusions.

**WASHINGTON.** — Un système d'alerte silencieux, permettant au pilote d'un avion détourné en vol, de prévenir le contrôle à terre est maintenant en service, a déclaré lundi un représentant de l'administration fédérale de l'aviation qui a souligné que ce système permet au contrôle d'autoriser immédiatement le pilote à modifier son plan de vol.

CONVOICATIONS DU PARTI

**CANTON DE VAUD**  
**LUCENS**: Assemblée de section. — Mardi 13 mai, à 20 h., au Café Helvétia.

**MONTREUX**: Assemblée mensuelle du PSM, le mercredi 14 mai, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Nouvelle-Poste, avenue des Alpes, à Montreux.

**CANTON DE GENÈVE**  
**GENÈVE**: Section rive-gauche. — Assemblée générale, mardi 13 mai, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse.

**SECTIONS DE CAROUGE ET D'ONEX**. — Commissions des statuts, mardi 13 mai, à 20 h. 30, au Café du Poids-Public, rue de la Filature 23. Invitation cordiale aux autres sections que le problème intéresse.

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**. — Samedi 17 mai, à 9 h. 15 et à 14 h., à la Salle des réunions au Grand-Saconnex.

**COMMISSION ÉLECTORALE**. — Samedi 17 mai, à 9 h. 15 et à 14 h., à la Salle des réunions au Grand-Saconnex.

**CANTON DE NEUCHÂTEL**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**: Groupe Succès-Forges, mardi 13 mai, à 20 h., à la salle du Café Cortina, Bois-Noir 39, discussions sur le problème de la circulation et des piétons.

**COMITÉ CANTONAL ET GROUPE DES DÉPUTÉS**. — Vendredi 16 mai, à 20 h., au Restaurant City (1<sup>er</sup> étage), à Neuchâtel. Présence indispensable.

● **VANNES**. — C'est un véritable exploit qu'a accompli Roger Plisson, navigateur solitaire morbihannais de 50 ans, qui vient de toucher le petit port breton de Conleau après un périple de 18 mois à travers les mers du globe.

D'UN SPORT A L'AUTRE

EN BREF...

**FOOTBALL**. — L'arbitre de la rencontre Buochs—Emmenbrucke, Werner Mettler, a été victime d'une agression à l'issue de la rencontre de la part de « supporters » fanatiques du club local. Il a dû recevoir des soins avant d'être évacué par une voiture de police.

● **Championnat d'Angleterre de première division**: Manchester City—Liverpool, 1-0; Sheffield Wednesday—Tottenham Hotspur, 0-0.

● **Le F.-C. Bâle vient de renouveler pour deux ans les contrats des joueurs suivants**: Peter Ramseier (25 ans), Helmuth Hauser (28 ans) et Roland Paolucci (22 ans).

**ATHLÉTISME**. — En courant le marathon en 2 h. 23' 12", ce qui lui a valu la douzième place dans l'épreuve traditionnellement organisée à Karl-Marx-Stadt, le Genevois Jean-Pierre Spengler a réussi la limite de qualification fixée pour les championnats d'Europe d'Athènes (2 h. 25'). Il est le premier athlète suisse à avoir atteint cet objectif. Jean-Pierre Spengler courtait là le deuxième marathon de sa carrière.

**GYMNASTIQUE**. — A Zurich, dans le cadre du tour préliminaire du championnat suisse par équipes, le T.-V. Neumunster a réalisé une nouvelle meilleure performance en totalisant 153,60 points. Ses individualités les plus marquantes ont été Peter Alesch et Urs Straumann. Glaris, qui lui était opposé, a obtenu 141,30 pts. Son élément le plus brillant fut Ernest Stussi. Meilleures notes individuelles aux engins: exercices à mains libres, Kuratle (Glaris), 9,05; cheval-arçons, Alesch, 9,05; anneaux, Straumann, 8,60; saut de cheval, Alesch, 9,25; barres parallèles, Straumann, 9,35; barre fixe, Alesch, 8,95.

D'UN SPORT A L'AUTRE

Quand la Suisse est devenue favorite

A Macolin, ils sont quinze, choisis par Ballabio, c'est-à-dire Proserpi, Kunz, Michaud, Tacchella, P. Stierli, Ramseier, Chapuisat, Weibel, Odermatt, Signorelli, Kuhn, Vuilleumier, Kunzli, Quentin et enfin le jeune Balois Balmer, plus le soigneur Hary, le secrétaire M. Bouvrot et Quinche. Tout ce petit monde a préparé depuis samedi son match de demain soir contre la Roumanie. Le calme, la détente, le repos ont été à la base de leur séjour. Et puis, demain matin, peu après 10 h., ce sera le départ pour Lausanne, pour Ouchy plus exactement.

Le nom de Chapuisat a été prononcé hier pour éventuellement remplacer Pirmin Stierli qui n'est pas au mieux de sa forme. Mais Ballabio attendra le dernier moment pour décider. Une certitude dans la formation suisse, c'est, comme nous l'avons déjà dit hier, la confiance renouvelée à ceux de Lisbonne, mis à part peut-être Stierli.

La semaine dernière, Ballabio avait des soucis. Il y avait des blessés au sein de ses protégés. Vuilleumier, samedi encore, n'était pas remis. Mais des soins énergiques lui ont été donnés. Cette fois, tout son monde est rétabli.

On peut donc prévoir pour demain une formation suisse qui aurait l'allure suivante: Proserpi; Ramseier, Michaud, Tacchella, Chapuisat; Odermatt, Signorelli, Kuhn; Vuilleumier, Kunzli, Quentin.

Alors que l'on pensait trouver le Portugal à la première place du groupe, c'est l'inverse: le Portugal, après ses défaites à Athènes et à Lisbonne (contre la Suisse) et un match nul contre la Grèce chez lui, n'ira pas à Mexico. En revanche, la Suisse, qui n'était pas favorite, est devenue tout à coup le candidat N° 1 pour Mexico. En effet, la Suisse est première avec quatre points en trois matches, alors



SOUVENIR. — A Bucarest, lors du premier match, la Suisse avait perdu par 2-0. Kunzli (sur notre photo aux prises avec la défense roumaine) s'était dépensé mais en pure perte. La Suisse, avec une tactique défensive, avait laissé passer une belle occasion. A la Pontaise, ce doit être une revanche.

que la Grèce, qui totalise également quatre points, a déjà joué quatre matches. La Roumanie est en troisième position avec trois matches et trois points. La Suisse a besoin de récolter encore quatre points pour ga-

gner son billet pour Mexico. Elle recevra la Roumanie, puis le Portugal, et s'en ira à Athènes. Toutes les chances sont de son côté. Elle doit donc battre la Roumanie demain soir. Et c'est chose possible.

LES ROUMAINS SANS IONESCU

Dix-sept joueurs roumains, accompagnés notamment par une vingtaine de journalistes, sont arrivés hier, en début d'après-midi, à Genève-Cointrin, après un voyage en avion de six heu-

res. L'entraîneur Angel Niculescu n'a pas été en mesure d'annoncer la composition définitive de son équipe. En attaque, il hésite encore entre Tufan et Crenicanu, et il ne prendra une décision qu'à l'issue de l'entraînement prévu pour mardi. Niculescu devra se passer pour cette rencontre de Gherghel (blessé) et de Ionescu, l'attaquant d'Aix-la-Chapelle. Ionescu a joué une mi-temps du dernier match d'entraînement de l'équipe roumaine (match gagné par 8-1, dimanche, contre Progressul Bucarest, grâce notamment à trois buts de Lucescu). Il n'a pas donné satisfaction et, au cours d'un entretien avec son entraîneur, il a demandé à ne pas être réévalué pour Lausanne. C'est cette déflection qui est à l'origine des hésitations de l'entraîneur roumain, qui doit maintenant choisir entre Tufan, qui est un avant-centre, et Crenicanu, qui évolue habituellement comme ailier gauche.

Cependant, l'équipe roumaine pourrait être la suivante: Raducanu (Rapid Bucarest); Satmareanu (Steaua Bucarest), Boc (Dinamo Bucarest), Dan Coe (Rapid Bucarest), Deleanu (Politehnica Jassi); Dinu (Dinamo Bucarest), Nunweiler VI (Rapid Bucarest); Dembrovski (Dinamo Bacau), Dumitrache (Dinamo Bucarest), Tufan (Farul Constanza) ou Crenicanu (Steaua Bucarest) et Lucescu (Dinamo Bucarest).

Sport-Toto

LES GAINS

Liste des gagnants du concours des 10 et 11 mai: 2 gagnants avec 13 points à 91 065 fr. 65; 44 gagnants avec 12 points à 4139 fr. 35; 632 gagnants avec 11 points à 288 fr. 20; 5760 gagnants avec 10 points à 31 fr. 60.

PROGRAMMES



**RADIO**  
**Mardi 13 mai 1969**  
**SOTTENS**. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Pour les enfants 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 69. 20.25 Intermedie musical. 20.30 Du Vent dans les Branches de Sassafras, comédie. 22.30 Inf. 22.35 Activités internationales. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens**. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes. 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.15 Play time. 20.30 Nouveautés de l'enregistrement. 21.30 Vie musicale. 21.50 «Ernani», opéra. 22.20 Trio. 22.30 Jeux du jazz.

**BEROMUNSTER**. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Mus. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Ouverture. 9.00 Entracte. 10.05 Opérettes françaises. 11.05 Mus. et bonne humeur. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radiocolaire. 15.05 Chants et danses obwaldiennes.

**Mercredi 14 mai 1969**  
**SOTTENS**. — 6.00 Bonjour à tous! — Inf. 6.30 De villas en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.30 Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «Chère Elise», lettre de route. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

**Second programme de Sottens**. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

**BEROMUNSTER**. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Mus. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Ouverture. 9.00 Entracte. 10.05 Opérettes françaises. 11.05 Mus. et bonne humeur. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radiocolaire. 15.05 Chants et danses obwaldiennes.

**TV ROMANDE**  
**Mardi 13 mai 1969**  
 18.00 Bulletin. 18.05 Tour d'Europe. 18.30 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Une Femme à aimer», feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Canal 18-25. 22.40 Téléjournal. 22.50 L'escroquerie: fléau moderne.

**Mercredi 14 mai 1969**  
 9.15 et 10.15 TV scolaire.

**TV FRANÇAISE**  
**Mardi 13 mai 1969**  
**1<sup>re</sup> chaîne**. — 17.15 TV scolaire. 18.15 Dernière heure. Contact. 18.25 Total 3000. 18.40 Echéec au hasard. 19.10 Les Poucetots. 19.15 Actualités régionales. 19.40 «Les Oiseaux rares», feuilleton. 20.00 Télésoir. 20.30 «Agathe ou les Mains vides» film. 21.45 Le fond et la forme. 22.45 Télénuît.

**2<sup>e</sup> chaîne**. — 18.00 Conservatoire des arts et métiers. 18.55 Pour les jeunes. 19.35 Télésoir couleurs. 19.55 Téléports. 20.00 «Yao», feuilleton. 20.30 Régie 4. 22.00 Au cœur de la musique.

**Mercredi 14 mai 1969**  
**1<sup>re</sup> chaîne**. — 9.55 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.05 et 15.55 TV scolaire.

Dans les séries inférieures

**NEUCHÂTEL**. — **Deuxième ligue**: Saint-Imier—Etoile, 6-2; Sonvilier—Fleurier, 1-3; Audax—Couvét, 1-1. — **Troisième ligue**: Auvernier—Ticino Ib, 1-1; Espagnol—Corcelles, 1-4; Xamax III—Bôle, 1-4; Saint-Blaise—Buttes, 4-3; La Sagne—Floria, 1-2; L'Areuse—Le Loclé II, 2-1; Comète—Les Bois, 5-2; Cantonal II—Hauterive, 1-2; Dombresson—Serrières, 3-6; Le Parc—Cortaillod, 2-3; Etoile II—Audax, 1-1.

**JURA**. — **Deuxième ligue**: Bévillard—Longeau, 2-1; Madretsches—Delémont, 0-2; Aurore—Courtemaître, 4-0. — **Troisième ligue**: Saignelégier—Les Genevez, 1-0; Les Breuleux—Reconvilier, 2-5; Courtelary—Court, 1-3; Le Noirmont—Tramelan II, 4-3; Courrendlin—Develier, 11-2; Fontenais—Courtételle, 4-4.

**GENÈVE**. — **Deuxième ligue**: Vernier—Chênois II, 3-2; Lancy—Italien, 6-1 (arrêté à la 85<sup>e</sup> minute par manque de joueurs); City—International, 1-0; Plan-les-Ouates—Signal, 3-1; Versoix—Compiègne, 0-2. — **Troisième ligue**: Saint-Paul—Stade français, 7-1; Geneva—Tessinoise, 4-1; Veyrier—Star Sécheron, 2-2; Puplinge—Vernier II, 3-3; Saint-Michel—Saint-Jean Ib, 3-2; International—Choulex, 0-4; City II—Collex-Bossy, 0-4; Saint-Jean Ia—Campagnes II, 2-6; Versoix II—Signal II, 8-3.

**VAUD**. — **Deuxième ligue**: Renens—Le Mont, 5-3; Yverdon II—Bussigny, 3-0; Chailly—Lutry, 4-0; Orbe—Bavois, 3-0; Malley—Bursins, 2-2. — **Troisième ligue**: Aubonne—Gingins, 4-1; Allaman—Forward II, 2-4; Saint-Sulpice—Espagnol, 2-0; Nyon II—Tolochenaz, 4-1; Prangins—Rolle, 5-5; Saint-Légier—Vignoble, 2-3; Villars-Tiercelin—Avenches, 4-6; Echallens—Payerne II, 1-1; Epalinges—Moudon, 2-1; Orbe II—La Chaux, 1-0; Sainte-Croix—Donneloye, 2-0; Cossonay—Vallorbe, 2-5; Champvent—Vaulion, 0-2; Mézières—Lucens, 2-9; Crissier II—Penthalaz, 6-3; Chavannes—Admira, 5-2; Ecublens—PTT, 5-2. — Match d'appui pour désigner le champion du groupe II de troisième ligue: Aigle—Bex, 4-0.

**JUNIORS INTERRÉGIONAUX**. — Granges—Bienne, 2-2; Xamax—Salquenen, 22-0; Lausanne—Martigny, 3-0; Sion—La Chaux-de-Fonds, 4-1; Servette—Etoile Carouge, 0-4; Bienne—Fribourg, 1-3; Breite—Bâle, 1-12; Breitenbach—Concordia, 1-2; Berthoud—Aarau, 0-3; Kœniz—Moutier, 6-2; Young-Boys—Delémont, 8-2; Emmenbrucke—Bruhl, 5-2; Rapid Lugano—Winterthur, 3-2; Lucerne—Zurich, 3-5; Saint-Gall—Bellinzona, 3-2; Emmenbrucke—Grasshoppers, 2-6.

**Jérémiás Gotthelf**  
**Heur et Malheur**  
**d'un**  
**Maitre d'Ecole**

44 Il ne me restait plus qu'à faire mon entrée dans ma nouvelle commune. C'était un petit village sans église, dans un site agréable, entre champs et forêt. Les toits de chaume élevaient gravement leur sommet couvert de mousse, du milieu des arbres verdoyants. Devant chaque maison se carrait orgueilleusement un fumier élégant et propre, objet de la prédilection et des soins attentifs du paysan. Non loin du village, un joli vallon bien arrosé. Plus loin, la montagne aux reflets bleuâtres, habitée par une nombreuse population de pâtres et de troupeaux. Je m'étais proposé d'être aimable avec chacun, de néviter personne et d'être aussi affectueux que possible. Les gens me faciliteront la tâche; je les trouvais à point nommé, arrêtés devant leurs maisons; ils s'informaient si je n'étais pas le nouveau régent et me souhaitaient une cordiale bienvenue. Partout on me faisait entrer dans la chambre; on me servait du pain de

ménage et de l'eau-de-vie, pendant que les femmes préparaient le café. De ma vie je n'ai bu autant de café en un jour. J'avais beau me défendre, rien n'y faisait. — Notre nourriture ne vous dégoûte pourtant pas? Nous offrons ce que nous avons, mais tout est au moins propre.

Au fait, je pouvais toujours boire; le café combattait les effets de l'eau-de-vie. Mais c'était une rude tâche que de manger.

Je fus bien autrement embarrassé quand on m'offrit d'aller chercher mes bagages et qu'on me demanda combien il faudrait de chars, et si je préférerais des chars à deux ou à quatre chevaux. Que répondre, grand Dieu? Je refusai d'abord toutes les offres, mais on ne voulut rien entendre. Je n'osai pas dire qu'un tout petit char, attelé d'un seul cheval, suffirait amplement et, pour en finir, je marmottai quelques mots d'une voiture à deux chevaux.

On se mit à ma disposition et on fixa le jour. Il fallut promettre à chaque paysan de passer chez lui la première journée; tous disaient que, si j'allais chez d'autres, ils m'en sauraient mauvais gré.

Il était tard quand je me retirai. On voulait me garder encore, mais je tremblais de devoir recommencer à manger et à boire; pour tout l'or du monde, je ne serais pas resté; ma bouche et mon estomac réclamaient impérieusement quelque relâche. Je n'étais pas accoutumé à pareille bombance et je n'ai jamais pu m'habituer à manger pour la faim à venir. J'ai vu des gens habitués à ce genre de vie manger sans s'émouvoir pendant toute une journée, comme s'ils n'avaient rien avalé depuis plusieurs jours et qu'ils dussent jeûner ensuite pendant long-

temps; ces gens m'ont fait peur. L'animal sait quand il est rassasié; une vache laissera sa crèche pleine, dès qu'elle sera suffisamment nourrie.

CHAPITRE XV  
 J'ENRE EN FONCTIONS

Mon voiturier était le fils d'un riche paysan. Quand il eut chargé mon lit et le coffre où j'avais emballé ma vaisselle, mes ustensiles et mes habits, ainsi que la poêle et la cafetière, voyant que rien ne venait plus, il ne put réprimer un sourire. Il ne m'avait pas pris au sérieux quand j'avais déclaré pouvoir me contenter de deux chevaux; pensant que je parlais ainsi poussé par une pensée d'économie, il avait attelé un troisième cheval. Il fit observer qu'un cheval aurait suffi et qu'à la rigueur un homme s'en serait tiré sans peine.

Je devins tout honteux, mon voiturier le fut plus encore quand des passants lui demandèrent: «Comptes-tu pouvoir en sortir ainsi?»

Il leur répondit vertement, ce qui ne l'empêcha pas de se montrer toujours plus froid à mon égard, et quand nous arrivâmes enfin, à la nuit close, ce fut du bout des lèvres qu'il m'inventa à aller souper chez ses parents. Un autre paysan qui avait aidé au déchargement y mit plus d'insistance et je lui donnai l'espoir que j'irais peut-être le lendemain, ayant assez à faire ce soir à m'installer dans mon nouveau logis et désirant d'ailleurs me coucher de bonne heure.

Avant de s'en aller avec leurs lanternes, ils

voulurent me laisser de la lumière; mais nous eûmes beau chercher dans tout mon mobilier, nous ne trouvâmes rien qui pût servir à éclairer. La femme du régent n'avait sans doute pas pensé à ce détail de mon ameublement, ou, ce qui est plus probable, elle n'avait pas voulu consacrer plus d'argent à mes achats. Un des hommes me laissa sa lanterne et je me trouvai enfin seul dans mon propre domicile.

Mon domicile! Que ces deux mots sonnent agréablement à l'oreille! qu'ils sont doux en particulier à celui qui a longtemps séjourné dans le domicile d'autrui et qui n'a jamais rien possédé en propre!

Je parcourus, la lanterne à la main, tous les recoins de la maison: un sentiment de bien-être tout nouveau me faisait battre le cœur; à chaque pas je me disais en moi-même: «Ici, tu feras tout ce que tu voudras.» Il me semblait que la moitié de l'univers m'appartenait; je marchais d'un pas retentissant; je trouvais extraordinairement plaisant de ne pas m'entendre à chaque instant apostrophé car ces mots: «Pierrot, que veut dire ce vacarme?»

La maison n'était pas de construction récente, mais je ne pris pas garde aux quelques défauts qu'elle présentait; à certaines paroires qui ne tenaient plus dans leurs rainures, aux fenêtres qui fermaient mal, aux planchers non doublés. L'essentiel pour moi était d'avoir beaucoup d'espace à ma disposition. Deux chambres pour moi qui jusqu'alors avais dû me contenter d'une mansarde! une cuisine, deux petites écuries, un galetas suffisamment grand pour y faire danser toute la jeunesse du village, quel luxe et quelle splendeur!

(A suivre.)

**VAUD**

**Aux T. L., le sourire a disparu avec les tramways  
Conduire un trolleybus: pas si facile!**

Le syndicat du personnel d'exploitation T.L. a publié le communiqué suivant :

Le comité du syndicat du personnel d'exploitation T.L. s'est inquiété d'une situation anormale. Depuis un certain temps le public lausannois en général et les usagers des T.L. en particulier se plaignent du comportement de certains employés.

Le comité est conscient des lacunes qui peuvent se manifester et désire donner une explication franche à ces agissements.

Les difficultés du métier sont en partie responsables de cet état d'esprit. Il n'est pas facile de circuler en ville sans risquer à chaque tour de roue un accident. L'attention du conducteur est mise à rude épreuve et le temps imparti pour une légère relaxation presque nul. Tout possesseur d'un véhicule comprendra cela et les heureux piétons n'ont qu'à regarder attentivement le comportement des motorisés.

Tenir un horaire ne consiste pas simplement à rouler le plus régulièrement possible, mais à passer aux arrêts à une heure déterminée, ceci pour la théorie tandis qu'en pratique nous faisons notre possible pour respecter l'horaire. Aux heures de pointe, un dessin n'est pas nécessaire, nous nous trouvons derrière des files de voitures attendant que le feu passe au vert. Si par bonheur, après une attente assez longue, deux véhicules se suivent, les voyageurs n'ont qu'un souci : se précipiter dans le premier trolleybus sans penser que cette façon de faire retarde de plus en plus le trolley de tête.

Les tours de service pourraient être mieux répartis, sans mettre en cause les collègues attachés à ce service, pour autant que l'on veuille embrigader des agents supplémentaires. Nos jeunes agents, dès leur entrée aux T.L., en sont les principales victimes, ce qui ne facilite pas leur adaptation à ce travail particulier, mais les pousse à quitter l'entreprise au bout de quelques années et souvent au terme d'un trimestre.

Cela n'est pas la principale raison qui fait que le personnel roulant ne sait plus sourire. Il en va plutôt de la rationalisation devenue monnaie cou-

rante. Des raisons financières poussent à ce modernisme alors que le personnel ne profite pas des avantages que devrait apporter une méthode de travail dite rationnelle.

Le syndicat des T.L. s'inquiète donc de la situation et voudrait bien y trouver une solution. Pour l'instant il ne peut que dire au public le pourquoi des choses.

**Ce communiqué franc, direct et clair remet sur le tapis un problème très réel qui devrait pouvoir être jugé et résolu sans l'intervention des réflexes de colère qui ont trop souvent empêché la moindre amorce de compréhension entre les intéressés.**

**C'est pourquoi nous avons posé aux responsables du syndicat quelques questions qui permettront, nous l'espérons, d'éclairer mieux la situation.**

**Matériel désuet...**

— Quelle est, à votre avis, l'entreprise de transport suisse la plus rationalisée ?

— Ce sont les trolleybus lausannois, d'où nos revendications pour des conditions de travail mieux adaptées.

— De quel matériel roulant disposez-vous ?

— Le matériel roulant qui est une des conditions d'économie n'a pas été adapté. Certaines villes suisses allemandes nous vendent des véhicules datant de 1950 et considérés comme désuets ou mal adaptés mais ils nous paraissent modernes en comparaison de nos petits trolleybus construits en 1937. Chacun connaît ces petits véhicules et peut s'imaginer les difficultés du conducteur : place insuffisante d'une part et poste de conduite ne correspondant pas aux normes légales pour le service à un agent. Il est facile d'imaginer le nombre de manœuvres effectuées par un conducteur au cours d'une journée de travail. Se pencher, faire pivoter le siège, freiner le véhicule, délivrer les billets (et pourtant il y a des cabines ouvertes...) puis processus inverse. Pensez-vous que les conducteurs songent encore à sourire ? Tout juste à dire merci et ça roule.

**...ou mal construit**

— Mais, vous avez quand même des modèles de construction récente ?

— Certes, mais que d'erreurs commises dans la construction de ces nouveaux trolleybus ! Prenez la série 650 : ces véhicules n'ont pas le confort nécessaire au maintien de la santé des conducteurs. Le siège ne peut pivoter et lors de la remise des billets le conducteur doit se tortiller, mouvements du dos inhabituels qui finissent par provoquer des maux sensibles quand ce n'est pas une déviation de la colonne vertébrale. Pour des raisons d'économie et contrairement aux demandes du comité du syndicat et de la commission technique, la pose d'aéro chauffeurs a été écartée pour laisser place à un système de ventilation par air chaud. Cet air, pris à l'extérieur au moyen de prises d'air se trouvant à 60 cm. du sol et du côté droit du véhicule, est chassé à l'intérieur du trolleybus en ayant été chauffé au passage par des résistances électriques. Par temps sec et spécialement à la fin de l'hiver, ce dispositif permet un chauffage économique, mais il envoie des nuages de poussière qui indisposent les voyageurs. On imagine les usagers de la ligne N° 7 se rinçant le gosier et se lavant les dents avant de passer à table. Mais le conducteur, lui, prend son compte aussi dans cette « tempête » de sable.

**Les temps sont moroses...**

**Les conditions de travail vous permettent-elles de demander une compensation ?**

— Dans le temps, les agents T.L. étaient beaucoup plus polis et souriants. Cette attitude était normale, car rouler avec un tramway permettait une conduite plus décontractée. La circulation était plus fluide, les gens moins nerveux, les brigades mieux réparties et comptant deux agents. Le contrôleur passait et, quand c'était possible, faisait un bout de causette avec les abonnés. Allez-y donc aujourd'hui ! Pas moyen. D'ailleurs le public non plus ne sait plus tellement se laisser aller et nous nous demandons dans quels trolleybus certains journaux féminins entendent des réflexions drôles ou bienvenues « dans le trolleybus ». Pour nous, c'est le silence, encore mieux quand même que les récriminations. Mais nous voilà devenus des robots et le sourire, lui aussi, s'en est allé avec un temps révolu. Nous payons cher le modernisme.

**A. Bussey commente les comptes de la ville de Lausanne**

La presse lausannoise, convoquée par la Direction des finances de la ville de Lausanne, a pris connaissance des comptes et du bilan général de l'exercice 1968. Cette séance d'information était conduite par M. A. Bussey et M. Vaney, inspecteur des Finances.

Dans le domaine de l'exploitation, les recettes se montent à 194 452 144 fr. 08, alors que les dépenses atteignent 197 837 735 fr. 03. Il en résulte un déficit de 3 385 590 fr. 95. Précisons que le budget, crédits supplémentaires compris, prévoyait un déficit de 11 017 300 fr.

L'amélioration de 7 631 709 fr. 05 provient d'une diminution des dépenses de 11 140 564 fr. 97, compensée partiellement par une diminution des recettes de 3 508 855 fr. 92.

En consultant les chiffres des pertes et profits, on remarque qu'ils laissent apparaître un déficit de 1 872 509 francs 66, ceci après l'enregistrement des moins-values et des plus-values sur certains éléments du bilan, ainsi que des charges et des produits exceptionnels. Si l'on tient compte de l'augmentation des dépenses d'investissements improductifs et de l'évolution des réserves, le découvert au bilan passe de 154 318 877 fr. 26 à 164 375 037 fr. 47. Toutefois si l'on prenait en considération la valeur des immeubles improductifs, le découvert se solderait, en fait, par une fortune de 37 294 534 fr. 30.

L'accroissement des dépenses de 2,8 millions, par rapport à l'exercice 1967 peut être imputable à la hausse des prix, des salaires et des taux d'intérêts. Quant aux recettes, elles ont augmenté de 6,5 millions.

Le rendement des impôts a baissé. Cela s'explique du fait que le produit de trois semestres de l'impôt à la source a été comptabilisé. L'aggravation de la situation financière est corroborée par le découvert du bilan, qui passe de 128 fr. à 1189 fr. par habitant. Soulignons encore que le montant non utilisé sur les crédits d'investissements improductifs a diminué de 17,4 millions de francs.

Au chapitre du compte de l'exploitation, nous lisons aussi dans la colonne des dépenses : autorités et personnel : augmentation de 4,1 millions ; matériel, machines, etc., augmentation de 2 millions ; intérêts passifs, augmentation de 2,1 millions.

Aux recettes : produit des impôts, diminution de 0,4 millions ; rendement des biens communaux, augmentation de 0,5 million. Recettes générales, augmentation de 6,4 millions.

Au bilan général : immobilisations, augmentation de 8,8 millions ; emprunts consolidés, augmentation de 12,2 millions. Découverts, augmentation de 10,1 millions. Cautionnement et garanties, augmentation de 19,5 millions.

**Les commentaires d'A. Bussey**

Le directeur des Finances, M. A. Bussey, a bien voulu commenter ces comptes pour nos lecteurs :

De 1959 à 1968, la commune de Lausanne a acquis 1 832 000 m<sup>2</sup> de terrains

pour 87 millions de francs. L'acquisition des domaines agricoles hors du territoire lausannois a, généralement, pour but de libérer, par des échanges dans la périphérie, les terrains nécessaires au développement de notre cité. C'est ainsi que la création de l'aérodrome d'Etagnières va permettre à notre commune de disposer des terrains de la Blécherette, qui font d'ailleurs l'étude d'un plan pour la construction d'habitations et une zone industrielle.

L'aménagement de certains quartiers occasionne aussi à la ville des dépenses importantes, comme l'artère de l'avenue de Provence et le pont Séverin (6 millions de francs). Ces aménagements permettront de mettre à la disposition des artisans, des commerçants et des industriels lausannois quelque 39 000 m<sup>2</sup> de terrains équipés, nécessaires à l'extension de leur potentiel économique et attirer, peut-être de nouvelles entreprises. La commune de Lausanne ne vend, en principe, pas de terrains. Elle en cède toutefois l'usage sous forme de droits de superficie ou de baux à long terme. En 1968, en revanche, elle a, contrairement à son habitude, vendu à la commune de Pully, trois parcelles d'une surface totale de 43 165 m<sup>2</sup>. Au début de cette année, la Municipalité a également admis de vendre à la Confédération suisse 603 000 m<sup>2</sup> de terrains à Ecublens et à l'Etat de Vaud 162 000 m<sup>2</sup> pour la réalisation de Dorigny. Considérant le caractère d'intérêt public indiscutable que présentent de telles réalisations et l'essor tant économique que culturel qui en résultera pour elle, Lausanne ne pouvait répondre négativement. Il est clair que certaines de ces transactions seront génératrices de bénéfices appréciables. Mais ces bénéfices seront immédiatement utilisés à amortir les terrains qui ont été ou qui seront soit transférés au domaine public, soit affectés à l'équipement de notre ville, soit cédés gratuitement aux sociétés immobilières à caractère social. S'agissant de biens improductifs, dont l'aliénation est exclue en raison de leur destination, ces biens n'ont ni valeur d'échange, ni de marchandage. C'est pourquoi l'Etat de Vaud oblige les communes à les faire figurer à leur bilan pour mémoire.

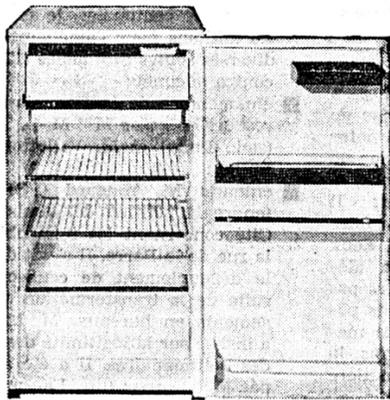
Au 31 décembre 1968, les terrains restant à amortir s'élevaient à 10,2 millions de francs environ, montant correspondant approximativement au bénéfice que la commune réalisera sur les ventes, dont je viens de parler. Quelques mots sur la situation financière de notre commune. Selon les statistiques établies par l'administration fédérale des Finances, Lausanne est la seule ville de Suisse à annoncer un découvert important. Mais toute comparaison dans ce domaine — je crois l'avoir déjà dit — n'a pas beaucoup de valeur pour différentes raisons. Tout d'abord, parce que la plupart des villes considèrent comme des actifs réels les biens non réalisables tels que les écoles, les églises, les musées, etc. Ensuite, parce que les critères d'estimation des actifs varient d'une ville à l'autre. Si Lausanne considérait ces biens comme des valeurs réelles, le découvert serait transformé en une fortune de 37 millions de francs. C'est dire que le déséquilibre qui existe entre la situation financière de notre commune et celle d'autres villes suisses n'est qu'apparent. Certes, la conception comptable imposée aux communes vaudoises peut paraître pessimiste. Mais que d'illusions certains bilans de corporations de droit public ne cachent-ils pas derrière une apparence satisfaisante ! En conclusion, je rappelle que les finances de corporations de droit public sont étroitement liées à l'évolution démographique, au développement scientifique et à la croissance économique. Lausanne n'échappe pas à ce phénomène. C'est pourquoi la Municipalité s'efforce de consacrer toujours plus d'attention à ces problèmes. Il ne sera toutefois possible de pratiquer une politique financière saine que lorsqu'on aura compris — à tous les échelons et dans tous les milieux — que la commune ne peut pas tout entreprendre simultanément et répondre à toutes les sollicitations.

K. Sch.

**LES DROITS DE L'HOMME EN PALESTINE**

Conférence — entrée libre — par JACQUELINE HADAMARD, Ligue française des droits de l'homme, mercredi 14 mai 1969, à 20 h. 30, Salle du cinéma du Palais de Beaulieu.

**Les armoires frigorifiques**



**BOSCH, ELECTROLUX, FRIGIDAIRE, HOOVER, SIBIR, SIEMENS, THERMA** DE GRANDE RENOMMÉE

armoires frigorifiques avec compartiment de congélation, 2 étoiles dès Fr. **298.-**

armoire de congélation Fr. **498.-**

EN VENTE CHEZ LE SPÉCIALISTE:

**ELECTRICITÉ HENRI CAVÉ S.A.**

Riponne 5 LAUSANNE Tél. 22 53 18

Facilités de paiement

**Cinéma lausannois**

**A. B. C. T. 22 35 52-53**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Première vision  
**L'ODYSSÉE D'UN SERGENT**  
En couleurs

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.00, 17.15, 20.30 16 ans  
2e semaine  
**DESTINATION: ZEBRA, STATION POLAIRE**

**Atlantique T. 22 11 44-45**  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Première vision  
**LES AMOURS DE LADY HAMILTON**  
Panavision Eastmancolor

**Bel-Air Tél. 23 53 12**  
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans  
DERNIER JOUR  
**DJANGO, PRÉPARE TON CERCUEIL**  
Un superwestern  
Parlé français - En couleurs

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans  
**SWISSMADE**

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
4e semaine  
Steve McQueen est  
**BULLITT**  
le « policier » dont tout le monde parlera  
Technicolor

**Cinéc Tél. 22 74 99**  
14.15, 16.15, 18.15, 20.30 12 ans  
**LE BRAVE SOLDAT SCHWEJK**

**Colisée Tél. 32 51 25**  
15.00, 17.00, 20.30 16 ans  
**COMMENT TUER UN ONCLE A HÉRITAGE**

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30, 17.00, 20.30 (en français) 16 ans  
17.00 (vers. orig. s.-t. fr.-all.)  
Première vision  
**MON HOMME FOR LOVE OF IVY**

**Lido Tél. 23 21 44**  
14.30, 17.30, 20.30 16 ans  
5e semaine  
Barbra Streisand dans  
**FUNNY GIRL**  
Panavision Technicolor - Son stéréo  
Vers. orig. s.-t. Fav. susp.

**Métropole Tél. 23 62 22**  
14.30, 20.30 16 ans  
DERNIER JOUR  
**SE SPARIL... TI UCCIDO (TEXAS JIM)**  
Vers. orig. italienne, s.-t. franç.-alle.

**Palace Tél. 22 13 30**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 7 ans  
Chef-d'œuvre éternel du 7e art  
**LE CIRQUE**  
Charlie Chaplin, « Charlot »

**Rex Tél. 23 43 51**  
14.30, 17.00, 20.15 12 ans  
Réédition  
**LA TUNIQUE**  
Cinéma scope technicolor  
Parlé français

**Romandie Tél. 23 47 64**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Un film de Claude Lelouch  
**VIVRE POUR VIVRE**  
Yves Montand, Annie Girardot, Candice Bergen  
Quelques jours seulement

**Corso-Renens Tél. 34 00 55**  
20.30 16 ans  
Dès jeudi:  
Charlton Heston dans  
**WILL PENNY, LE SOLITAIRE**

## FRANCE: CE SERA UN MATCH POHER-POMPIDOU

M. Alain Poher, président de la République par intérim, en annonçant hier à 17 h. locales sa candidature à l'Elysée, est le cinquième candidat à représenter, sur le plan électoral, un courant politique notable. Sans se présenter au nom des seuls centristes qui constituent sa famille politique d'origine, il vise à paraître le candidat d'« union et de réconciliation ». La brève déclaration qu'il a fait lire au Sénat par l'un de ses collaborateurs précise de plus que M. Alain Poher conserve, malgré sa candidature, ses fonctions de président de la République par intérim.

Ferme soutenu par les anciens démocrates-chrétiens, par une part numériquement majoritaire du groupe centriste à l'Assemblée nationale, par la quasi-totalité des radicaux-socialistes et officieusement par nombre de socialistes, la candidature de M. Poher s'insère politiquement entre celle de M. Georges Pompidou, ancien premier ministre du général de Gaulle, et celle de M. Gaston Defferre, candidat désigné par le Parti socialiste SFIO.

Les candidatures de MM. Jacques Duclos, au nom des communistes, et de Michel Rocard, au nom du Parti socialiste unifié, achèvent sur la gauche de couvrir, avec les trois candidatures précédentes, l'éventail politique traditionnel.

Le retard mis par M. Poher à déclarer officiellement sa candidature semble, selon les sources informées,

avoir été délibéré. Il semble, selon l'entourage du président par intérim, que cette décision ait, en réalité, été prise lorsque les premiers sondages d'opinion firent connaître, au début de la semaine écoulée, que M. Poher avait les plus grandes chances en étant « placé » au premier tour de scrutin le 1<sup>er</sup> juin prochain, de disputer la magistrature suprême à M. Pompidou, porte-drapeau des gaullistes. Ces sondages ont, de plus, indiqué que la lutte serait vraisemblablement serrée entre les deux hommes. Cette perspective annonce, selon tous les observateurs, une campagne acharnée. Les deux principaux candidats se sont déjà d'ailleurs efforcés de conquérir l'appui officiel de la formation centriste « Progrès et démocratie moderne », dont l'appoint de voix peut constituer, pour l'un ou pour l'autre, un élément décisif lors du second tour de scrutin.

La campagne présidentielle s'ouvrira officiellement le vendredi 16 mai, après que le Conseil constitutionnel aura fait connaître officiellement la liste définitive des candidats. Personne ne pourra plus faire acte de candidature après le mardi 13 mai à minuit. Outre les candidats d'origine parlementaire, une quinzaine de personnalités diverses ont jusqu'ici fait connaître leur intention de se mettre sur les rangs. La dernière en date est, hier après midi, une femme, avocat à Paris, qui serait présentée par le Rassemblement national féminin.

## WILSON-SYNDICATS: PAS DE RUPTURE

La réunion qui s'est tenue lundi après midi au 10 Downing Street entre Harold Wilson et les 40 membres du Conseil général du TUC (intersyndicale) s'est soldée, après près de trois heures de discussion serrée, par une première concession du gouvernement à l'égard du projet de loi anti-grève que le premier ministre britannique entend soumettre au Parlement.

H. Wilson, qui a affronté les leaders syndicalistes avec M<sup>me</sup> Barbara Castle, ministre de l'Emploi et de la Productivité, auteur du projet, a accepté que la loi en question ne soit pas, en tout état de cause, présentée au Parlement avant la fin des vacances de Pentecôte, c'est-à-dire au plus tôt le 9 juin.

Aucune décision n'a été prise et les parties en présence ont simplement renvoyé à la semaine prochaine la mise au point éventuelle d'un compromis définitif destiné à se substituer aux clauses pénales prévues dans le projet de loi.

M. Vic Feather, secrétaire général pas parvenus à élaborer une solution, sue de la réunion: « Nous ne sommes pas parvenus à élaborer une solution,

mais il n'y a pas eu de rupture. »

Avant la prochaine réunion entre Wilson et les syndicalistes, la semaine prochaine, le Conseil général du TUC se réunira pour examiner les propositions du gouvernement. D'ici là, le gouvernement et le TUC échangeront un certain nombre de lettres pour fixer leurs positions respectives.

Pour le moment donc, chacun reste sur ses positions, mais la possibilité d'un accord de la dernière heure reste entière. Le gouvernement est toujours décidé à juguler les grèves sauvages (qui constituent 95% des arrêts de travail en Grande-Bretagne), mais il accueillerait avec soulagement un compromis qui, en lui sauvant la face, lui éviterait une épreuve de force avec sa propre majorité.

Quant au TUC, il reste fermement déterminé à rejeter toute clause pénale pour assurer l'application de la loi anti-grève, mais il a néanmoins présenté un plan qui doit, en renforçant son pouvoir d'arbitrage et d'intervention dans les grèves « anticonstitutionnelles ou illégales », parvenir au même résultat. La partie n'est ainsi que remise.

## La Yougoslavie rompt un pont de plus avec l'Est

Le Gouvernement yougoslave a avisé les gouvernements des pays de la communauté socialiste (Comecon), qu'à partir de l'année prochaine les relations commerciales avec ces derniers ne pourraient se faire que sur la base des paiements en devises convertibles (lourdes), apprend-on de sources informées.

Le Gouvernement yougoslave a fait connaître aux dirigeants soviétiques que l'accord commercial entre les deux pays, conclu pour une période de cinq ans, ne sera pas renouvelé en 1970 sous son aspect actuel.

Selon les mêmes sources, la Yougoslavie a décidé de renoncer au mode de paiement standard propre aux pays

socialistes pour adopter celui qu'elle pratique dans ses rapports commerciaux avec les Etats capitalistes.

Les échanges commerciaux entre la Yougoslavie et les pays de l'Est constituaient environ 30% du montant total de son commerce extérieur l'année dernière, rappelle-t-on.

Du côté yougoslave on indique que cette mesure fait partie de la réforme à long terme de l'économie nationale. Le représentant commercial yougoslave à Moscou, a toutefois exprimé la crainte qu'à la suite de cette mesure, les relations économiques de son pays avec les pays de l'Est pourraient être réduites de moitié.

peines diverses. Si c'est un fonctionnaire d'Etat il pourra être condamné à la suspension de ses droits de retraite pour une période d'un à trois ans ou à l'emprisonnement pour la même période, ou aux deux peines à la fois. S'il pratique une profession, il sera condamné à l'interdiction de professer ou à la prison, ou aux deux peines à la fois. Si c'est un étranger, il sera passible d'une peine de prison ou d'une amende variant de mille à dix mille dinars, ou aux deux peines à la fois. Les étrangers reconnus coupables se verront également annuler leurs permis de résidence.

## Irak: Une petite loi toute simple...

Le Conseil du commandement de la révolution pourra demander à chaque citoyen d'accomplir n'importe quel devoir qui lui serait assigné dans l'intérêt commun, selon « la loi des devoirs », que le Conseil du commandement de la révolution a décidé de décréter prochainement, rapporte le journal « Al Saoura » de Bagdad.

La nouvelle loi sera applicable également aux étrangers qui n'ont pas de permis de résidence pour une durée de plus de six mois.

Toute personne refusant d'accomplir ce que le Conseil de la révolution lui demandera de faire sera passible de

## AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

# Une sérieuse empoignade

Pour la troisième étape de son tour de printemps, le Grand Conseil vaudois a paru fort bien supporter la chaleur soudaine. On a même vu, en abordant le décret autorisant l'Etat à vendre à l'IMEDE une parcelle de la propriété de Bellerive (Lausanne), les témoins montrer le nez. Et ce fut, durant plus d'une demi-heure, une épique empoignade entre B. Meizoz (soc., Lausanne), rapporteur, A. Muret, le leader du POP, S. Neukomm, un des chefs de file radical, J.-P. Praderwand, champion du même groupe, le Veveysan C. Constantin, de la marque chrétienne-social, le vétéran Vitret du POP, le jeune espoir Y. Giroud, de la même équipe et, de surcroît, rapporteur de minorité, et les outsiders Payot (POP) et Piccard (rad., Payerne).

Toutefois les ambitions du groupe populiste de l'emporter et de faire échouer la vente se révélèrent peu payantes. En effet, en face d'un S. Neukomm, qui semblait foncer en roue libre, d'un B. Meizoz, superbe d'autorité, et d'un J.-P. Praderwand qui ne redouta pas de mettre le gros braquet et dire qu'on ne la lui faisait pas à la Charles de Gaulle, les Muret, Giroud, et tutti quanti éprouvèrent rapidement des difficultés à trouver leur deuxième souffle et baissèrent bientôt les bras. Tant et si bien que la bagarre se termina par une entrée en matière obtenue à une toute grosse majorité.

### Techniquement

Mais voyons techniquement de quoi il s'agissait. Or donc l'on sait que l'IMEDE, Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise a été fondé en 1957 par Nestlé Alimentana. Il est placé sous le patronage de l'Université de Lausanne. Il jouit d'une entière indépendance en ce qui concerne ses organes dirigeants, son administration et son corps professoral. L'IMEDE a été créé pour aider les entreprises internationales à accélérer et à approfondir la formation de leurs jeunes cadres qualifiés et à les préparer par un enseignement pragmatique à leur tâche de directeurs d'entreprises, armés pour traiter avec compétence des problèmes complexes de leurs organisations.

Comme le remarquait B. Meizoz dans son rapport concis, précis, bien fondé, pour citer les paroles mêmes du D<sup>r</sup> Neukomm: « Cet institut s'est rapidement affirmé comme un instrument de premier ordre au service de la formation des cadres supérieurs des entreprises. Sa réputation est l'expression d'une réussite incontestable. Elle déborde largement nos frontières et on perçoit l'écho sur tous les continents. On peut dire que l'IMEDE occupe une place enviable parmi les établissements d'enseignement dont la vocation et l'ambition sont semblables. Ce résultat flatteur est dû en grande partie à la qualité du corps professoral, au niveau exceptionnel d'un enseignement essentiellement fondé sur le dialogue, préparant à la décision et à la critique et faisant une juste et importante part aux problèmes humains. Enfin, la mise en œuvre des techniques les plus évoluées en matière de pédagogie place l'IMEDE à l'avant-garde en Europe dans ce domaine en pleine et constante évolution. »

Il semblait donc normal que l'Etat cède du terrain à un institut de cette valeur. En effet, il est un enrichissement pour tout le canton et pour la Suisse et il n'y a aucune raison valable de contrecarrer son agrandissement du moment qu'il éprouve le be-

soin de se développer et qu'il a donné des garanties solides quant à l'utilisation du terrain qu'il désire acheter.

B. Meizoz disait à ce sujet: « Il y a lieu d'insister sur le fait que l'IMEDE concède au vendeur un droit de réméré. Le droit de rachat pourra être exercé par l'Etat de Vaud dans un délai de deux ans dès le jour où la fondation acheteuse aura cessé de poursuivre son but, ou le poursuivra ailleurs ou aliénera l'immeuble acquis. Il pourra être acquis même en cas de transfert partiel. »

On peut donc affirmer que cette opération présente le double avantage de sauvegarder intégralement et durablement les intérêts de l'Etat tout en accordant à l'IMEDE les surfaces indispensables à son extension. »

Enfin B. Meizoz notait justement: « Qu'advierait-il si, par hypothèse, Nestlé Alimentana S.A. devait renoncer à poursuivre son effort? A n'en pas douter, la fondation serait amenée à se dissoudre. »

Qui aurait à gagner à cette dissolution? Assurément personne. Même les populistes furent vraisemblablement et primitivement de cet avis, puisqu'en commission, ils n'élevèrent pas d'objections.

Mais voilà, les événements internationaux et les proches élections aidant, il leur apparut tout soudain qu'ils devaient refuser le projet. Pourquoi? Des arguments, ils n'en avaient guère. Simplement, il semble qu'ils aient eu une révélation venue d'on ne sait où; elle disait: l'IMEDE est en fait au service de la grande entreprise et non pas au service du public.

Pour le reste — mais qu'est-ce que cela a à faire en l'occurrence — ils prétendent que Nestlé ne paie pas suffisamment d'impôts.

Sur ce point, on peut considérer qu'ils n'ont pas tout à fait tort. Tous les gros contribuables étant d'ailleurs dans le même cas. Mais ils savent bien qu'aucun changement sérieux ne peut être envisagé en matière d'impôt sur le plan cantonal tant que la Confédération n'agira pas.

Bref, fort en verve, M. Praderwand ne fut pas en peine de venir à bout d'adversaires si faiblement armés intellectuellement et il eut même l'astuce de leur rappeler que les pays de l'Est étaient prêts à envoyer leurs cadres suivre les cours de l'IMEDE. Seule l'affaire tchécoslovaque a retardé la conclusion d'un accord.

### Coordination scolaire romande

Cette coordination presse. Il y a trop longtemps qu'on se gargarise de mots à son propos. Aussi faut-il noter le développement de l'interpellation de J. Morier-Genoud (soc., Lausanne) à ce sujet. Il déclara notamment: « Il n'est pas dans notre intention de faire un procès avant la lettre aux deux initiatives pointant à l'horizon alémanique et qui ne sont d'ailleurs pas totalement dépourvues d'éléments positifs. Mais elles constituent des menaces pour nous Romands dans la mesure où notre ménage en matière d'enseignement n'a pas été mis en ordre préalablement. Il faut se rappeler, à cet égard, que l'éventail des disparités est plus ouvert chez nous et qu'il est d'autant plus difficile d'établir une politique cohérente. Les problèmes d'harmonisation scolaire ne se posent pas en termes identiques en Suisse alémanique et en Suisse romande. »

Or après un réjouissant départ en 1962, l'idée de l'école romande paraît actuellement marquer le pas. L'opinion publique, les corps enseignants

des cantons romands sont en état de démobilisation alors que se poursuivent lentement des travaux de commissions d'experts.

» Nous ne voudrions pas mésestimer les efforts entrepris par les départements romands et les organisations professionnelles. Il existe même un premier fonctionnaire intercantonal à plein temps dont la mission est de coordonner les études en vue de l'établissement d'un programme commun des quatre premières années primaires. Mais que sont ces faibles rouages devant l'ampleur des problèmes?

» Aujourd'hui le temps paraît venu de prendre d'autres dispositions, d'aller plus loin et plus vite face aux menaces d'une politisation fédérale du problème, politisation qui rejoindrait puis absorberait à nos dépens la cause de l'école romande. »

C'est pourquoi nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat:

« Les menaces d'une intervention de la Confédération en matière d'enseignement n'incitent-elles pas le Conseil d'Etat, d'entente avec les autres cantons romands, à accélérer par tous les moyens la coordination scolaire? Plus particulièrement, par quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il promouvoir:

- La mise en place d'organismes efficaces de coordination travaillant à plein temps;
- la recherche pédagogique appliquée à l'échelon cantonal et romand, recherche qui, seule, permettra entre plusieurs types de programmes de choisir le (ou les) plus adaptés(s) aux enfants des diverses régions romandes;
- l'information régulière du Grand Conseil, de l'opinion publique et du corps enseignant sur les efforts entrepris afin que la cause de l'école romande soit non seulement une affaire d'experts, mais la cause de tous. »

Le Conseil d'Etat donnera une réponse ultérieurement. Espérons que ce ne sera pas aux calendes grecques.

Le Grand Conseil a encore:

- accepté définitivement le décret créant de nouvelles paroisses de l'Eglise réformée, le subsidé pour le temple de Saint-Jacques à Lausanne, le crédit pour la construction d'une cure à Chavannes-Epenex, le subsidé à la commune de Vallamand pour la correction de routes cantonales, le crédit de 3,5 millions pour l'amélioration de diverses routes cantonales (124 voix contre aucune);
- élu membre de la Commission de recours en grâce M<sup>me</sup> M.-L. Trepey (rad., Pully) et M. Vallotton (lib., Pully);
- entendu M. Mingard (POP) défendre la pétition des Amis de la Cité concernant les immeubles de la rue de la Barre. Il s'agit d'éviter le dépeuplement de ceux-ci à la suite de la transformation des logements en bureaux. M. Mingard a insisté sur la légitimité des vœux des pétitionnaires. Il a été appuyé par M<sup>me</sup> Cornaz (lib., Lausanne) et M. Petit (POP). Finalement, la pétition a été renvoyée au Conseil d'Etat pour que celui-ci fasse rapport au Grand Conseil sur cette question. Malheureusement, aucun délai n'a été fixé pour l'établissement du rapport;
- accepté en premier débat un crédit de 157 000 fr. pour l'agrandissement du garage de l'Etat au col des Mosses; rapporteur: M. Chavannes (rad., Roche).

Willy Brandt.

● LUXEMBOURG. — Les touristes européens se rendront enfin compte cet été que le Marché commun existe: les ministres des Affaires étrangères des Six sont parvenus lundi en fin d'après-midi à Luxembourg à un accord pour donner aux voyageurs européens franchissant les frontières entre les Etats membres une franchise fiscale de 75 dollars par personne, soit 375 francs français, à laquelle s'ajoutera l'autorisation de transporter librement un peu d'alcool et de tabac.

● BAGDAD. — Radio-Bagdad a annoncé la découverte d'un nouveau réseau d'espionnage opérant en Irak au profit de l'Iran et d'Israël. Les cinq membres de ce réseau (deux militaires et trois civils) ont été condamnés à mort. Trois autres personnes, accusées de travailler pour la CIA américaine ont été condamnées à mort également.

● WASHINGTON. — Le président Nixon a fait savoir lundi qu'il prononcera un important discours à la nation mercredi dans le but de faire le point de la conjoncture vietnamienne et d'analyser les perspectives de paix. Cette annonce a été faite par la Maison-Blanche à l'issue d'un entretien qu'a eu le chef de l'exécutif américain avec le général Abrams, commandant en chef des troupes américaines au Vietnam du Sud.

● LUXEMBOURG. — Le Conseil des ministres des Six a adopté hier matin un programme de travail pour la Communauté européenne jusqu'à la fin de 1969.

● PRAGUE. — Soixante-dix des cinq cent cinquante membres de l'Académie des sciences tchécoslovaque qui se trouvent actuellement à l'étranger ont fait savoir qu'ils ne rentreraient pas en Tchécoslovaquie.

● ATHÈNES. — M. Panayotis Kritikos, membre dirigeant des Jeunesses du parti du centre, a été arrêté, ces jours derniers, apprend-on de source autorisée. Il est accusé de « menées subversives tendant à renverser par la force le régime social existant ». Six autres membres des Jeunesses du centre auraient été également appréhendés.

### Athènes: Procès Farakos

Le procès intenté à Grigorios Farakos, ancien membre du Comité central du Parti communiste grec, et quinze autres personnes accusées d'avoir milité dans les organisations clandestines d'extrême-gauche « pour renverser le régime et l'ordre social », a commencé hier matin devant le Tribunal militaire d'Athènes. Les accusés risquent la peine capitale. Le procès doit se poursuivre en principe pendant trois jours.